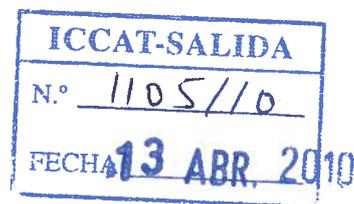




MADRID, le 13 avril 2010

CIRCULAIRE ICCAT # 1105/10



OBJET : RÉUNION CONJOINTE DES ORGP SUR LA FORMULATION DE L'AVIS SCIENTIFIQUE – ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

J'ai l'honneur de vous transmettre ci-joint l'ordre du jour provisoire de la réunion d'experts visant à mettre en commun les meilleures pratiques sur la formulation de l'avis scientifique qui se tiendra à Barcelone (Espagne) du 31 mai au 2 juin 2010. Dr Alain Fonteneau, Chef scientifique de l'Union européenne, a fait parvenir cette information au Secrétariat.

Je vous prie d'agréer l'expression de ma parfaite considération.

P.O.

Driss Meski
Secrétaire exécutif de l'ICCAT

Distribution: Chefs de délégation (Français) :

Algérie	Secrétariat général	Guinée (Rép. de)	M. I. S. Sylla
Angola	S.E.M. le Ministre de la Pêche	Maroc	Mme M. Maarouf
Cap-Vert	Mme M.E. Moniz Carvalho	Mauritanie	M. M M'Bareck Ould Soueilim
Côte d'Ivoire	M. A. Djobo	Sao Tomé e Principe	M. Olavio Anibal
France/SPM	M. S. Artano	Sénégal	M. Papa Namsa Keita
France/SPM	Mme M-S Dufau-Richet	Tunisie	M. H. Missaoui
Gabon	S.E.M. le Ministre de la Pêche	UE	M. P. Amilhat

Chefs scientifiques (Français) :

M. J.M. Fromentin	M. Olavio Anibal	M. J. Pereira	M. M. Idrissi
M. A. Hattour	M. Mahfoud Ould Taleb Ould Sidi	Dr T. Diouf	Mme Julia Airoso Ferreira
M. J. Tapé	Mme V Marques da Silva Monteiro	M. A Fonteneau	
M. Y Hawa Camara			

ORGPT

Pièces jointes : Ordre du jour provisoire.

Ordre du jour provisoire.

Réunion d'experts visant à mettre en commun les meilleures pratiques sur la formulation de l'avis scientifique

Barcelone (Espagne), du 31 mai au 2 juin 2010

1. Ouverture de la réunion
2. Désignation des rapporteur
3. Adoption de l'ordre du jour et organisation des sessions
4. **Orateur principal : Pourquoi cet atelier sur les ORGP thonières et leur formulation de l'avis scientifique ?** Cette introduction examinera l'historique hétérogène et les produits scientifiques qui ont été réalisés indépendamment au cours des 60 dernières années et aujourd'hui encore par les divers organismes thoniers. Elle présentera les conclusions et bénéfices potentiels offerts par la présente réunion, en vue d'une amélioration et d'un renforcement de la coopération entre les ORGP. Elle examinera également et recommandera les priorités futures des données et de la recherche sur les thonidés qui permettraient aux ORGP de fournir des avis scientifiques plus effectifs et complètement transparents sur leurs stocks de thonidés et leurs écosystèmes pélagiques.
5. **Données recueillies systématiquement tous les ans : DONNÉES de prise, d'effort et de taille :** Normes pour la collecte systématique des données sur les espèces cibles et non-cibles, l'échantillonnage de la composition spécifique et les données spécialement requises pour les pêcheries opérant avec DCP. Données VMS. Utilisation et besoin de données d'observateurs courantes. Harmonisation des méthodes de validation des données. Données socio-économiques. Données sur les changements dans la technologie de la pêche. Données sur les écosystèmes et l'environnement. Données indépendantes des pêcheries (aériennes, acoustiques). Exigences en matière de confidentialité et de déclaration.
6. **Données biologiques.** Examen des principaux paramètres et données biologiques utilisés par toutes les évaluations modernes de stocks de thonidés, notamment la croissance et la mortalité naturelle à l'âge et la reproduction comme une fonction de l'âge. Besoin de programmes de marquage systématique à grande échelle, utilisant des marques à dard et des marques électroniques. Utilisation des études génétiques. Structure des stocks et sous-populations de ressources thonières.
7. **Évaluation des stocks.** Examen des méthodes d'évaluation des stocks, compte tenu des diverses particularités des stocks de thonidés et de leurs pêcheries. Notamment, considération des sources d'incertitudes et de biais dans les résultats des évaluations de stocks de thonidés, y compris l'incertitude au sujet de l'inclinaison de la relation stock recrutement, des résultats de l'évaluation des stocks et des projections de l'état des stocks. Façons d'incorporer des estimations réalistes des interactions plurispécifiques au sein des pêcheries de thonidés. Modèles d'évaluation des stocks incorporant des environnements et un cadre écosystémique et une interaction plurispécifique.
8. **Communication entre les ORGP et le monde :** Rapports scientifiques, informations et documents élaborés par les ORGP à l'intention des scientifiques, des délégués et des parties prenantes (p.ex. ONG, citoyens et la presse intéressés par la conservation des thonidés).

Données du domaine public et diversité des informations disponibles sur les sites Web des ORGP.

9. **Renforcement de la coopération entre les ORGP thonières** sur la standardisation et l'échange des données, les programmes de recherche et de marquage sur les thonidés, les méthodes d'évaluation des stocks, les rapports, les communications normalisées sur la Web, etc. Recommandations sur la façon d'améliorer la collaboration entre les ORP thonières, afin de créer un domaine de recherche où les priorités de la recherche peuvent être concrétisées conjointement et plus efficacement par différents organismes. Création de bases de données mondiales rassemblant des données détaillées de prise et d'effort et de taille des pêcheries de thonidés (programme CLIOTOP). Ces recommandations devraient viser à l'amélioration de l'évaluation des stocks des ressources thonières mondiales.

10. Autres questions

11. Adoption du rapport et clôture.